

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 25

Artikel: Les pirates du Léman en 1564
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178864>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

quotidien. La *Revue germanique de Paris* l'admit comme collaborateur et lui paya ses traductions assez largement pour qu'il pût vivre modestement en se restreignant au strict nécessaire.

Parmi les travaux littéraires que la France doit à la plume élégante de Flocon, nous ne citerons que la traduction d'*Uriel Acosta*, drame par Gutzkow, et la *Suisse illustrée* dont le texte allemand, entièrement revu et corrigé par lui, a été de beaucoup surpassé par sa traduction excellente.

Flocon avait obtenu tous ces résultats par des lectures, des études prolongées, et malheureusement au prix de sa santé et de ses yeux. Averti par les médecins de la Suisse allemande qu'il finirait par perdre complètement la vue s'il ne discontinuait pas ses travaux littéraires, Flocon vint à Lausanne pour consulter M. Recordon, qui eut le regret de constater le triste état de ses yeux. Que faire dans cette fâcheuse position? Retourner en France et avoir recours à ses anciens amis? Flocon aurait pu le faire, en profitant de l'amnistie de Napoléon III qui lui rouvrait les portes de sa patrie; mais l'ardent républicain avait juré de ne plus mettre le pied sur le sol français aussi longtemps que la trace de la botte impériale n'en aurait complètement disparu. Il préféra s'adresser au Conseil fédéral qui modifia ses rigueurs envers le pauvre exilé, en lui permettant d'habiter la Suisse française, tout en se réservant encore sa haute surveillance. Cette excessive précaution que l'autorité fédérale crut devoir prendre vis-à-vis d'un homme paisible et inoffensif ne peut se justifier ni par des considérations générales ni même par des exigences politiques.

Flocon transporta son domicile à Lausanne et y trouva dans l'affection de ses amis et le respect du public les dernières consolations de sa vie. Après une agonie cruelle qui se prolongea plus de trente heures, il mourut dans les bras de ses amis le 15 mai 1866, à 9 heures du matin. Ses funérailles, qui ont eu lieu avant-hier, ont réuni un grand nombre de personnes accourues de près et de loin, pour payer leur tribut de respect à un homme d'honneur dont la France peut être fière et qu'elle regardera comme une de ses meilleures illustrations.

F. N.

Les pirates du lac Léman en 1564¹.

Il est sur les bords du lac Léman, du côté du Chablais, un large promontoire qui marque le petit et le grand lac. Situé au-dessous du coteau de Boisy, les vignes, les champs, les bois, les vertes prairies descendent en amphithéâtre jusqu'à son rivage hérissé de rocs, contre lesquels battent sans cesse des eaux transparentes, soit que la bise du nord-est roule ses courants d'air qui s'échappent allongés, du sein resserré des hautes vallées, soulevant en larges lames les flots du grand lac, soit que les humides et chaudes haleines du vent du midi arrivent suspendant des orages sur la

contrée, et poussant devant elles, en vagues plus courtes, les ondes du petit lac.

Ce promontoire était jadis un poste important pour la navigation, alors que le lac de Genève, sillonné de barques en tout sens, servait presque exclusivement aux communications entre les nombreux habitants de ses rives. Les eaux de ce lac étaient, dans le moyen-âge, la seule grande route par où pouvaient s'opérer les principaux transports des environs. Outre que les chemins n'étaient alors que des espèces de sentiers toujours mal entretenus, il y avait tant de gêne et ordinairement si peu de sécurité dans les voyages par terre, qu'on préférait la voie du lac lorsqu'elle n'éloignait pas trop de sa destination. Mais au sein des guerres entre les Etats voisins, des rivalités féodales, et de la difficulté de la répression, le lac offrait aussi des dangers; il était sans cesse le théâtre de combats maritimes acharnés. Les nefes des princes, des seigneurs, des abbayes, des villes libres qui possédaient ses bords, le parcouraient, déployant à leurs poupes des bannières trop souvent hostiles les unes aux autres; puis quelquefois un brigantin gris, sans aucun pavillon, développant vers le soir d'énormes voiles latines, glissait sur sa surface, et allait répandre l'effroi parmi les marins, qui se hâtaient de chercher un abri dans les ports protégés par des châteaux forts.

Après l'époque où les deux rives avaient été réunies sous le sceptre pacifique des rois de la petite Bourgogne, rarement il s'était passé dix ans sans que la navigation du lac n'eût été troublée, tantôt par la guerre, tantôt par la piraterie. La maison de Savoie avait eu beaucoup de peine à faire reconnaître sa domination à une foule de seigneurs du pays de Vaud et du Chablais, qui se prétendaient, à juste titre d'ailleurs, tout aussi bien princes souverains de leurs petits territoires, qu'elle pouvait l'être de l'Etat qu'elle cherchait à former; il avait fallu bien du temps avant d'habituer ces turbulents seigneurs à respecter une espèce de droit des gens sur le lac, où, dans leurs moments de détresse, ils allaient cueillir la récolte qui leur avait manqué autour de leurs manoirs. Parfois, pirates clandestins, ils montaient le soir, accompagnés de quelques hommes d'armes, sur le premier brigantin arrêté le long de la côte, dont ils forçaient les marins à diriger la marche contre les bateaux qui, voulant profiter d'un bon vent, se hasardaient à une navigation nocturne; ils dérobaient ainsi aux barques qui portaient du pays de Vaud, des vins, des farines d'Allemagne, des fromages de Fribourg, des viandes salées; ou bien, à celles qui revenaient des foires de Genève, le drap, le velours et la toile: et lorsque leurs rapines répétées rendaient les marchands plus circonspects, ils déployaient leurs bannières, montaient en plein jour sur des nefes armées, et venaient, sous un prétexte quelconque de guerre, à la face du soleil, attaquer les barques craintives qui forçaient de voiles pour leur échapper, mais en venaient rarement à bout, car leurs nefes avaient des rames comme les galères de mer, et les compagnons des chevaliers savaient manier ces rames aussi bien que la lance.

Les dissensions continuelles entre les Etats ne laissaient que trop de prétextes pour autoriser ces croi-

¹ Les lignes que nous publions sous ce titre sont empruntées à un ouvrage très intéressant intitulé: *Jean d'Yvoire ou le tour du lac en 1564*, écrit par M. James Fazy, et publié à Genève (librairie Cherbuliez) il y a près de trente ans.

sières ouvertes. D'abord on avait eu les démêlés des comtes de Savoie avec les barons du Faucigny et les comtes du Genevois ; puis leurs guerres avec le Valais, ensuite leurs dissentiments répétés avec les peuples et les évêques de Genève et de Lausanne. Il s'était formé ainsi le long du lac une population de pirates intrépides ; nous disons intrépides, car sur le lac comme ailleurs, les communautés bourgeoises, les seigneuries abbatiales, pour protéger leur commerce et leur pacifique existence, avaient aussi équipé des nefes de guerre qui tenaient vigoureusement tête aux pirates. C'étaient en général les pêcheurs du Chablais qui se livraient à la piraterie, et les mariniers de Vaud et de Genève qui opéraient les transports paisibles. La différente situation des côtes était la cause naturelle de ces dispositions opposées. Le Chablais n'avait à exporter que les produits de son sol ; il n'avait qu'un commerce local auquel il ajoutait les produits de la pêche ; industrie aventureuse et périlleuse qui disposait ceux qui s'y livraient à d'autres périls, à d'autres hasards. Tout le commerce entre la Suisse et la France, qui alors se faisait par Fribourg et Genève, procurait aux bateliers vaudois des occupations de transport plus honorables. D'ailleurs la race qui habitait le Chablais, et qui semble descendre directement des habitants primitifs du pays, avait quelque chose de la vague inquiétude des peuples Celtes, quelque chose d'encore inculte, joint à un courage indomptable.

Dans le quinzième siècle, Amédée VIII de Savoie, duc, moine, pape, puis évêque de Lausanne et de Genève, était cependant parvenu à dompter, sous son règne et par son influence personnelle, les dispositions de ses sujets, alliés ou vassaux, à se faire la guerre sur le lac. Cette belle nappe d'eau, pendant toute la fin de sa vie, ne fut plus troublée par des pirateries, et la navigation avait pris un si énorme développement qu'on y comptait plus de huit cents grandes barques ; mais sous son fils Louis, et sous la régence de Yolande de France, à propos des guerres civiles entre les princes de la maison de Savoie et de l'invasion de Charles de Bourgogne, venu au secours du comte de Romont contre les Suissés, les brigandages recommencèrent, et dès le commencement du seizième siècle, la résistance de Genève à la maison de Savoie, jusqu'à la guerre qui fit passer le pays de Vaud entre les mains de Berne, en fournit de nouveau de nombreuses occasions.

Cependant, en général, jusqu'à ce dernier moment, les habitudes étaient devenues plus pacifiques. Sous Amédée, Louis, Yolande et Philibert-le-Beau, l'esprit aventureux des habitants du Chablais avait pris par intervalle une autre direction ; la cour de Savoie, résidant au milieu d'eux à Ripaille et à Thonon, et souvent à Genève, ils avaient donné à leurs goûts maritimes une autre issue : c'était à qui parmi eux se distinguerait par des nefes élégantes ; le lac voyait chaque jour des barques pavoisées aller et venir le long de la côte, et l'on prodiguait en fêtes nautiques une magnificence jusqu'alors inconnue sur ces bords. Mais les seigneurs se ruinaient ainsi, et ils n'en furent que plus ardents à dépouiller les barques marchandes quand la guerre éclata entre Genève et le duc Charles.

Enfin, lorsque le Chablais, comme le pays de Vaud, passèrent, depuis 1536 jusqu'en 1569, sous la domination de Berne, les fêtes cessèrent, et la piraterie reprit avec plus de force, cependant elle ne se fit plus ouvertement ; c'est dans son exercice que se réfugia l'esprit de résistance du peuple vaincu : de simples bateliers semblaient s'y livrer, mais sous main une bonne partie de la noblesse de la côte la favorisait, et on pouvait reconnaître aux bons coups qui se portaient, que plus d'une main de gentilhomme la dirigeait.

Les habitants du Chablais devinrent alors de plus en plus des voisins redoutés sur le lac.

On pourrait s'étonner qu'à côté d'une peuplade presque entièrement vouée à la piraterie, le commerce pût continuer à prendre le lac pour sa grande route. C'est une des bizarreries du moyen-âge et des siècles qui le terminent, qu'à côté même des obstacles que la violence suscitait aux rapports pacifiques, ceux-ci fussent pourtant si animés. Le brigandage excitait la résistance et non le découragement. Sur le lac de Genève, c'était alors comme partout, si l'on était attaqué l'on savait se défendre ; s'il y avait de la gloire pour le voleur, il y en avait encore plus pour celui qui le combattait et puis on s'effrayait peu, partout on rencontra le glaive, la lance ; pas une route qui ne fût interceptée par la rapacité du plus fort ; on était habitué à lui payer son tribut ou en combats ou en beaux deniers comptant. Le marchand savait aussi reprendre, dans les rapports légaux, ce que le chevalier lui avait enlevé sur la route... D'un autre côté, si l'on dérobait plus sur les grands chemins, le fisc, et tant de belles combinaisons administratives de nos jours, rançonnaient moins les peuples.

Il serait curieux de savoir si l'on ne paie pas plus à présent pour la paix qu'on ne payait alors pour la guerre. Le fait est que, malgré tous les obstacles, le mouvement local était plus animé qu'il ne l'est aujourd'hui ; les rives du lac de Genève surtout offraient une différence énorme avec le temps présent. Excepté quelques villes du canton de Vaud et Genève qui, depuis vingt ans, semblent reprendre de l'essor, toutes les autres villes ont sensiblement décliné.

Sur le promontoire avancé dont nous parlions en commençant, s'élevaient deux petits bourgs alors florissants, Narnier et Yvoire ; Yvoire surtout, favorisé d'un bon port, avait quelque importance. On avait profité de l'abri qu'offrait un rocher avancé, sur lequel était bâti le château des seigneurs, pour construire ce port qui, comme presque tous ceux du lac, était entouré de murs élevés avec peine.

Le lac est profond dans ce lieu, il avait fallu rouler et entasser des blocs énormes pour former la jetée qui bravait les tourmentes continuelles soulevées par les vents du nord-est, et cependant aujourd'hui il n'en reste plus rien. L'entrée du port, ménagée du côté du midi, était protégée par une avancée de terrain sur laquelle s'élevait une tour qui fermait de ce côté les murs du bourg, lesquels de l'autre l'étaient par le château antique et solide manoir dont le principal corps de logis apparaissait comme une espèce de grande tour carrée, dont la forme n'accusait point une construction récente. C'était un reste d'une époque inexpliquée.

Yvoire aussi n'a point de date, c'est, comme Genève, un débris des temps celtiques. Quand ont commencé les barons d'Yvoire? on n'en sait rien. Il y en avait du temps des rois de la Bourgogne transjurane qui déjà, fiers, indomptables, du sein de leurs bons ports, à l'abri de leur vieille forteresse, lançaient sur le lac des barques rapides qui tantôt protégeaient le commerce, tantôt le dévalisaient. Les barons d'Yvoire et le lac étaient deux vieilles connaissances qui semblaient ne pas pouvoir vivre l'une sans l'autre. De l'esplanade de leur grand fort carré, les barons pouvaient compter toutes les voiles qui passaient du petit au grand lac, ou du grand au petit. Quand soufflait le nord-est, les blancs triangles des voiles se montraient de bonne heure du côté de Vaud, et, avant le soir, venaient défiler devant le château : heureux alors les patrons des barques quand les barons s'étaient constitués les défenseurs de la navigation, charge que les ducs de Savoie leur déléguaient souvent. Mais si ces barons s'étaient coiffés de travers, soit qu'ils prissent contre leur suzerain quelque humeur de vieille indépendance, soit qu'ils fussent en fâcherie avec Genève, ou quelque autre commune, ou quelque seigneur, ou quelque abbaye de la côte, il fallait que les barques entrassent dans leur large port pour s'expliquer et souvent payer rançon.

Ce port était d'ailleurs un lieu de refuge où les barques se ralliaient le soir pour reprendre le lendemain leur navigation, et les barons leur fournissaient l'escorte de leurs nefes de guerre quand ils voulaient les protéger. Les barques, partant de Genève par le vent du midi, étaient presque forcées de s'y arrêter avant d'entrer dans le grand lac, celles venant par la bise pouvaient à peine l'éviter. Aussi le baron d'Yvoire était pour ainsi dire le seigneur du lac ; les populations maritimes du Chablais lui étaient toutes dévouées, et celles de la côte de Vaud tremblaient devant lui, et recherchaient sa protection.

La splendeur de cette maison n'avait cessé de s'accroître et de se maintenir ; elle s'était déployée d'une manière extraordinaire du temps de Philibert-le-Beau, et pendant les premières années de Charles III.

Sous ce prince surtout, les pouvoirs du baron d'Yvoire devinrent plus étendus, parce qu'il fut souvent employé par son suzerain pour gêner le commerce de Genève et couper les vivres à cette cité, que ce souverain avait résolu de réduire.

Mais quand les Bernois vinrent au secours de Genève, et s'emparèrent de la côte du Chablais, le baron perdit toute son influence ; celui qui existait alors mourut de chagrin un an après l'occupation étrangère, et laissa pour héritier Jean d'Yvoire¹.

Des excentricités de la mode.

Si l'on vous proposait, mesdames, de faire l'emplette d'un *bragance*, d'un *shannon*, d'un *cheval-léger* ou peut-être d'un *yacht-canotier*, nous aimons à espérer

¹ Jean d'Yvoire est le héros d'une légende qui fait suite à l'introduction historique qu'on vient de lire. Nous espérons pouvoir la publier plus tard, avec l'autorisation de l'auteur.

qu'un certain nombre d'entre vous auraient l'heureuse simplicité d'être quelque peu ébahies, et qu'après avoir réfléchi un instant, vous déclareriez ne savoir que faire de la ville qui a donné son nom à la famille royale de Portugal, ni d'un fleuve de l'Irlande, ni d'un fringant militaire, ni enfin d'un petit vaisseau ! En effet, à moins d'être dans le secret de tous les noms ridicules dont on affuble les chapeaux d'aujourd'hui, qui s'imaginerait que, pour désigner des objets aussi communs, des articles de première nécessité, il faille recourir aux sciences géographique, nautique, etc... Hélas ! où allons-nous, et qu'est devenu l'heureux temps où un chapeau n'avait d'autre désignation que ce substantif lui-même ? Aujourd'hui, tant d'innocence ne saurait convenir au style *réclame* ; la foule est si avide de changements, la concurrence si grande chez les fabricants, qu'il faut absolument attirer l'attention et surtout la convoitise en annonçant sous des titres pompeux qu'on a découvert une nouvelle forme, un nouveau baptême pour les coiffures ! Souvent il arrive d'être fort attrapé lorsqu'on a cru mettre la main sur une création toute récente, de trouver que le nom seulement a changé, mais que l'objet est resté le même.

Ainsi les chapeaux *bragance*, qui sembleraient devoir posséder un cachet quelque peu portugais, sont au contraire parfaitement ordinaires, on les porte depuis cinq ans au moins. Les *shannon* n'ont d'Irlandais que le nom et rappellent ceux qui se nommaient *amazonnes* il n'y a pas longtemps ; le *yacht-canotier* ne serait déplacé sur la tête d'aucun marin, et le *cheval-léger* est le frère jumeau du *shannon*. Mais n'allez pas croire, s'il vous plaît, qu'on ait épuisé la liste des noms sonores, toujours pour marquer la différence causée par une paille de plus ou de moins ; nous avons encore le *tudor*, chapeau sans aile quelconque, invention admirable... pour les marchands d'ombrelles. Les *diadème* retroussés par devant et s'abaissant en écuelle par derrière, pour laisser écouler la pluie en cas d'averse ; le chapeau *suisse*, assez semblable à un vieux paillasson déformé, etc. Nous renonçons à augmenter la nomenclature un peu longue déjà de ce spécimen des bizarreries de la mode ; toutefois, disons encore un mot des chapeaux dits *coupés* qui ont subi des variations d'une rapidité vertigineuse, accomplies comme par un coup de la baguette des fées. Après avoir menacé le ciel pendant un an ou deux, tout à coup ils se sont abaissés et réduits à des proportions tellement microscopiques qu'on prévoit le moment où l'on se bornera à se passer un large ruban sur la tête pour le nouer ensuite sous le menton. Mais cette extrémité ne conviendra pas longtemps aux dames qui aiment la variété, ni aux fournisseurs qui souffriraient de cet état de choses ; donc, nous reverrons d'autres inventions, d'autres folies, et croyez-nous, mesdames, tâchez de savoir garder, à propos de toutes les modes, ce prudent *juste-milieu* qui vous serait parfois si utile dans des cas beaucoup plus importants que le choix de la forme de vos chapeaux.

S.

L. MONNET ; — S. CUÉNOUD.